



UFA NOTRE DAME DE FIDELITE

Rattachée au CFA de Don Bosco

8 Rue du Petit Clos Saint Marc

14 074 Caen

Tel : 02 31 46 76 86

Mail : ndf.ufa@orange.fr

Site : <https://lycee-ndf.fr/>

**BTS SP3S
SERVICES ET PRESTATIONS DES SERVICES
SANITAIRE ET SOCIAL
EN APPRENTISSAGE**

Diplôme de niveau III

Lieu de formation : UFA Notre Dame de Fidélité
8 Rue du Petit Clos Saint Marc 14 074 CAEN
Tel : 02 31 46 76 86

Public concerné : Niveau d'admission : Baccalauréat
Niveau de sortie : Niveau III

Modalités de recrutement : Dossier Parcoursup
<https://gestion.parcoursup.fr>

Durée de la Formation : 2 ans – Septembre 2020 ➤ Août 2022

1^{ère} année de septembre 2020 à août 2021

2^{ème} année de septembre 2021 à août 2022

**L'inscription devient définitive
après la signature du contrat d'apprentissage**

Organisation de l'alternance :

Rythme hebdomadaire : 2 jours au centre de formation – lundi et mardi
3 jours en structure – mercredi, jeudi et vendredi

La formation est organisée en alternance et de façon modulaire afin de permettre la construction de parcours de formation adaptée en durée et au niveau du rythme, à la situation de chacun des participants.

L'alternance théorie/pratique favorise la structuration d'une réelle identité professionnelle et l'acquisition des compétences nécessaires à l'accompagnement des publics de l'action sociale.

Les situations d'apprentissage en centre de formation sont travaillées à partir des expériences vécues par les apprentis sur ce type de public, sous forme d'études de cas et de mises en situation reconstituées à partir de situations de travail.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce titre ou ce certificat

Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne...

Interlocuteur privilégié de l'usager, il analyse ses besoins, lui propose des prestations et des services appropriés, et assure la gestion de son dossier.

Qu'il intervienne en tant que gestionnaire conseil, assistant médical ou conseiller d'action sociale, il joue un rôle clef dans la bonne marche de la structure qui l'emploie en participant à la gestion administrative et comptable, à la démarche qualité et à l'animation d'équipe. Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

Le technicien SP3S trouvera ses terrains d'apprentissage au sein des structures suivantes :

- Organismes de protection sociale (CAF, caisses de sécurité sociale, MDPH, MSA, mutuelles, caisses de retraite, institutions de prévoyance,...),

-Etablissements et services sanitaires (structures de soins – Cliniques, hôpitaux -, de prévention...),

-Etablissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, services d'actions médico-sociales, service de protection de la jeunesse, service de gestion de tutelles...),

-Etablissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées – EHPAD-, personnes handicapées –ESAT-...),

-Structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...).

Organisation générale des modules sur les deux ans de formation

Connaissance des publics et des institutions des secteurs sanitaire, social et de la protection sociale

Module A : Institutions et Réseaux

Cadre politique, juridique et financier des institutions et réseaux

Politiques sanitaires et sociales

Institutions : domaines de compétences et modes de fonctionnement

145 heures

Module B : Publics

Contexte sociodémographique

Éléments de psychologie sociale

Liens dynamiques entre publics et institutions

145 heures

Module C : Prestations et services

Diversité des prestations et services sanitaires et sociaux

Droit aux prestations

Offre de services

145 heures

Techniques de l'information et de la communication professionnelle, Relation de travail et gestion des ressources humaines Gestion administrative et financière – Méthodologies

Module D : Techniques de l'information et de la communication professionnelle

Théories et modèles de la communication

Ethique et Déontologie

Techniques de communication

Systèmes d'information et de communication du secteur sanitaire et social

90 heures

Module E : Les relations de travail et la gestion des ressources humaines

Les organisations

Relations collectives au travail

Relations individuelles au travail

Gestion des ressources humaines

145 heures

Module F : Techniques de gestion administrative et financière

Gestion documentaire

Techniques de recueil, de traitement et de stockage de l'information

Comptabilité financière

145 heures

Module G : Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social

Introduction au recueil de données

Méthodologies d'investigation

Démarche de projet

Démarche qualité

90 heures

Français :
Culture Générale
180 heures

Langue Vivante :
Anglais
110 heures

Organisation hebdomadaire de la formation

Modules de formation	Horaires Hebdomadaires 1^{ère} année	Horaires hebdomadaires 2^{ème} année
Institutions / Réseaux	2H	2H
Prestations et Services	2H	2H
Publics	2H	2H
Méthodologie	2H	2H
Communication	1,5H	1H
Gestion administrative et financière	3,5H	3,5H
Gestion des ressources humaines		
Culture Générale	2H	2,5H
Anglais	1,5H	1,5H
Soutien et accompagnement	0,5H	0,5H

Formateurs (agrégés et capétiens) : Mesdames CAYOT, FESTOU, LEBOSSE, SAINT-JAMES et Messieurs BOUFFECHOUX, DELAHAYS, LAURENT, SOL.

Validation de la formation

La validation du BTS a des épreuves, soit en cours de formation (CCF) ; soit en situation ponctuelle :

Epreuve	Coefficient	Forme	Durée
E1 : Culture Générale	2	Ecrite	4 heures
E2 : Langue vivante 1	2	CCF : écrite	2 heures
		CCF : orale	20 mn
E3 : Gestion	4	Ecrite	3 heures 30
E4 : Publics et institutions	5	Ecrite	4 heures
E5 : Techniques professionnelles	8	CCF : 2 situations d'évaluation	5 heures x 2
E6 : Soutenance du projet tutoré	6	Orale	40 mn
EF1 : Langue vivante 2	Facultatif	Orale	20 mn